

## **Programme du volet CTF de l'IEVP pour l'Italie et la Tunisie**

Attribution totale (2007-2013): 25,191 millions d'euros

### Régions éligibles:

**Italie:** Agrigento et Trapani (régions limitrophes: Caltanissetta, Ragusa et Syracuse)

**Tunisie:** Nabeul (régions limitrophes: Tunis, Ben Arous, Ariana, Manouba, Bizerte, Béja et Jendouba)

Autorité de gestion: Région de Sicile, Palerme

Le programme du volet CTF de l'IEVP pour l'Italie et la Tunisie a pour objectif d'encourager l'intégration économique, institutionnelle et culturelle des régions tunisiennes et siciliennes par un processus de développement durable conjoint dans le contexte de la coopération transfrontalière.

### Priorités du programme:

- 1. Développement régional et intégration régionale:** soutien au développement et à l'intégration des secteurs économiques clés, promotion de la circulation des marchandises, promotion de la recherche et de l'innovation et coopération institutionnelle en vue d'encourager le développement régional.
- 2. Favoriser le développement durable:** gestion efficace des ressources agricoles et halieutiques, protection et valorisation du patrimoine naturel et culturel et promotion du développement des sources d'énergie renouvelables.
- 3. Coopération culturelle et scientifique et soutien aux réseaux:** renforcement de la coopération au niveau associatif, formation et échanges entre jeunes et étudiants.